

Bulletin de l'association LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

se postale : B.P. 51 33740 ARES 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92

- octobre 2013 n° 72

EDITORIAL

Dans son jugement du 28 juillet, le tribunal administratif a annulé le PLU d'Andernos et nous a donc donné raison. Tous les motifs que nous avions soulevés ont été repris par le tribunal pour asseoir son jugement. Nous n'en tirons aucune gloire, nous regrettons simplement de ne pas avoir été écoutés par la municipalité lors de nos mises en garde amiables.

Cette action concernant le PLU me donne l'occasion de réévoguer la vocation de notre association. Elle est double.

Nous devons d'abord créer du lien entre nos membres et ceux qui nous entourent. Cette mission de proximité est essentielle et elle le sera de plus en plus dans l'avenir. La mondialisation nous a fait oublier la proximité si précieuse pour le bonheur des gens et aussi pour l'économie. Sans liens personnels, il ne peut y avoir de confiance et sans confiance, pas d'altruisme, pas de bonheur et une économie bancale, qui va de crise en crise. Un récent rapport de l'ONU sur le bonheur dans le monde ne dit pas autre chose. C'est dans ce registre que s'inscrivent les visites, découvertes, conférences, excursions, journées organisées avec le dynamisme qu'on lui connaît par notre vice-présidente Françoise Weeber.

Dans un monde où personne n'a le temps, nous devons être les gardiens du temps et notamment du temps long. Les entreprises, l'Etat, les collectivités locales sont obsédées par la dictature de l'immédiat. D'où le poids donné au temps court et l'impasse souvent faite au temps long. A nous de défendre le temps long, de le réhabiliter quand il est malmené, sans oublier bien sûr qu'il v a des situations d'urgence où le temps court doit prévaloir.

Cette prise en compte du temps long, le long terme, suppose que les décisions soient prises en tenant compte des générations suivantes. C'est ce que nous avons essayé de faire pour le PLU : nous voulons notamment que les générations futures puissent continuer à jouir de la coupure d'urbanisation entre Arès et Andernos. Même chose pour le SCOT, où c'est tout le fragile écosystème du Bassin qui est en

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de notre Assemblée générale du 13 août et la suite de l'histoire de la forêt landaise de Christian Barinoil.

Nous rappelons aux retardataires qu'il y a maintenant urgence pour payer leur cotisation, et là, nous sommes pour le temps court.

Michel Gautier

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AOUT 2013

Il est 16 heures, la séance est ouverte par le président Michel Gautier, en présence de M. le Maire d'Arès, M. le Maire d'Andernos, du Président Soubirou, de l'association Sauvegarde des Quinconces.

Après l'approbation des rapports d'activités et financier, l'assemblée a reconduit les mandats d'administrateur de Mesdames Cheminade, Weeber, de Monsieur Barinoil.

En fin de mandat, Monsieur Barbarin n'a pas souhaité se représenter.

Trois sujets principaux ont ensuite été abordés :

Le recours contre le PLU d'Andernos

Nous sommes revenus sur les raisons de notre recours contentieux formulé auprès du Tribunal Administratif contre le PLU. Tous les motifs que nous avions soulevés ont été repris dans le jugement du tribunal qui a annulé le PLU.

Ce sont notamment:

Sur la forme : l'irrégularité de la concertation et l'insuffisance de l'évaluation environnementale.

Sur le fond: la violation de la Loi Littoral en ce qui concerne les atteintes à la coupure d'urbanisation entre Arès et Andernos, en raison des options de zone constructible de 3 ha au Coulin et du golf 18 trous (62 ha) avec le parc résidentiel associé (41 ha) dans le secteur La Montagne.

A propos du SCOT

Le Président Michel Gautier redit combien l'établissement du SCOT est un exercice difficile. Il s'agit de prospective à 30 ans ! Et sur un territoire écologiquement très fragile. Il regrette que sur un tel sujet il n'y ait pas eu davantage de concertation entre le SYBARVAL et notre association.

Le SCOT élaboré par le SYBARVAL se présente plus comme la juxtaposition des PLU des communes, que comme l'image voulue du territoire à 30 ans.

Monsieur le maire d'Arès (président du SYBARVAL) prend la parole et reconnaît que l'élaboration a été une tâche difficile, mais dans sa version approuvée, le SCOT a le mérite d'exister : il n'est pas parfait mais des améliorations pourront lui être apportées au fil des années.

L'envasement du Bassin

L'hydrologie du Bassin est en passe d'être modifiée profondément. Les esteys côtiers sont envasés et certains presque complètement obstrués. La raison principale en est la régression des zostères qui couvrent ou couvraient les crassats, les bords et les fonds des esteys. Un cycle funeste s'est enclenché: moins de zostères, donc moins de couverture végétale, davantage d'érosion sous l'action des courants, du vent, de la pluie, davantage d'éléments fins en suspension dans l'eau, donc de vase, plus de turbidité, moins de transparence à la lumière, moins de zostères, plus d'érosion, etc...

L'envasement et l'obstruction des esteys côtiers sont particulièrement forts sur le littoral du Nord Bassin. Les zostères ont pratiquement disparu sur une bande côtière d'un kilomètre et le risque existe de l'avancée du trait de côte dans les années proches jusqu'aux anciennes cannelettes, là où les chenaux restent toujours en eau. Une telle avancée aurait des conséquences considérables sur les activités nautiques, et la survie des ports et des mouillages côtiers se pose. Des dragages seront nécessaires, mais où et comment ? Où déposer les produits de dragage ?

Il est fort dommage que le parc naturel marin n'est pas encore vu le jour, car il rentrerait dans sa mission de répondre à ces questions. Sans lui, il n'existe pas d'organe de gouvernance et de discussion pour se saisir du problème.

Histoire de la forêt landaise

par Christian Barinoil

De la lande à la forêt

L'assainissement des Landes de Gascogne s'est produit à la fin du XVIIIème siècle. Les frères **DESBIEY**, agronomes et philosophes originaires de Saint Julien en Born, puis l'ingénieur Nicolas **BREMONTIER**, ont

fixé le sable des dunes qui envahissait les villages de la côte. Ils ont planté des *oyats* ou gourbets aux longues racines chevelues ainsi que des pins pour retenir les grains de sable. Les travaux ont duré de 1787 à 1865.

Les landais ont également assaini la lande marécageuse pour cultiver la terre, créer des forêts de pins et vivre dans de meilleures conditions. Mais il restait encore deux fois plus de landes incultes que de forêts.

NAPOLÉON III appelé le « régénérateur des landes » a étendu ces travaux à l'ensemble de la région. Les landes rases ont été assainies grâce à un réseau de *canaux* ou « crastes » et boisées en pins par les ingénieurs CHAMBRELENT et CROUZET. Épris de cette région à l'occasion de fréquents séjours balnéaires, NAPOLÉON III et son épouse Eugénie de MONTIJO favorisèrent la construction d'une voie ferrée et d'un réseau routier.

Par la loi du 19 juin 1857, il oblige les communes de la Gironde et des Landes à réaliser l'assainissement et le boisement de leurs terrains. La vente de certains terrains communaux à des particuliers permit la construction d'écoles, de mairies, de chemins, d'églises.

C'est ainsi que la Forêt de Landes de Gascogne que nous connaissons, est née.

Cette région qui était jusqu'au XIXème siècle une des plus pauvres de France, est alors devenue une des plus riches : c'est le « **miracle landais** ».

Du mouton au pin

Depuis le Haut Moyen-Age jusqu'au milieu du XIXème siècle, les landais élevaient des moutons parce que le fumier était indispensable pour cultiver les champs. Les animaux se nourrissaient de la végétation de la lande et des sous-bois (bruyère, ajonc, molinie...). Ils étaient robustes et bien adaptés à ce milieu.

A cette époque, un million de moutons, brebis et chèvres, broutaient un million d'hectares de lande.

Les bergers, montés sur leurs échasses parcouraient avec leurs moutons jusqu'à 30 km de lande par jour, pour leur trouver assez de nourriture. Au printemps, ils pratiquaient *l'écobuage*.

Les terrains à parcours appartenaient alors à tout le monde, comme la mer aujourd'hui.



Au milieu du XIXème siècle, Napoléon III a promulgué des lois pour coloniser et valoriser les terres incultes. Les terrains à parcours des moutons ont alors été assainis, puis boisés. L'argent apporté par l'exploitation du pin a permis d'améliorer la vie de certains landais (santé, nourriture, habitat, mobilier, vêtements...). Mais ces lois ont aussi réduit les terrains à parcours. Alors les bergers ont dû abandonner une partie de leurs troupeaux. Sans fumier, ils ne pouvaient plus cultiver leurs champs. Les bergers ont dû changer de métier et de mode de vie. Ils ont désespérément tenté de lutter contre l'extension de la forêt, allant même jusqu'à l'incendier

Mais le pin a gagné la bataille économique contre le mouton, et les bergers sont devenus... « *résiniers* ».

Le pin maritime

Le pin maritime est une essence peu exigeante, qui peut pousser sur le sol pauvre et sous le climat des landes de Gascogne. Jusqu'à aujourd'hui, les essais d'implantation d'autres espèces d'arbres ont échoué ; aucune n'a pu remplacer le pin.

L'arbre est fixé dans le sol par une grosse racine verticale plongeante et par des racines horizontales plus ou moins traçantes. Ce sont les racines qui permettent à l'arbre de prendre l'eau et les sels minéraux dans le sol. Ceux-ci forment ensuite la sève qui nourrit l'arbre entier.

De 5 à 10 ans, le pin a une forme conique : puis les branches basses meurent. Entre 15 et 20 ans, la cime se détache au sommet d'un long tronc ou *tige*. Le jeune pin est couvert d'une écorce grise et lisse qui se crevasse en vieillissant. Dans les crevasses, l'écorce est brun-rouge. Tous les ans, il pousse 1 à 2 étages de 5 à 7 branches chacun. En les comptant, on peut estimer l'âge d'un pin dans une forêt.

Les branches portent les aiguilles qui brunissent et tombent après 2 ou 3 ans. Grâce à la naissance permanente d'aiguilles, l'arbre reste toujours vert. Au pied des pins s'étale un tapis plus ou moins épais d'aiguilles brunes mortes. Le pin commence à « fleurir » à l'âge de 7 à 8 ans. Chaque année, les bourgeons, libérant leur pollen, donneront des cônes (ou pignes, ou pommes de pins). Les graines (ou pignons) seront libérées par les cônes femelles 2 ans après pour faire naître d'autres pins.

La vie du résinier

Comme le berger au XIXème qui vivait seul dans la lande avec ses moutons, *le résinier* – ou gemmeur – parcourait la forêt avec son hapchot. C'était une sorte de hache coupante qui servait à entailler l'écorce du pin.



La blessure de l'arbre, appelée **pique** ou **care** laissait couler la résine – ou gemme.

De mars à septembre, le résinier visitait 1500 à 2000 cares par jours. Il récoltait la résine dans un trou appelé crot, creusé dans le sable au pied de l'arbre. Vers 1845, Pierre **HUGUES** a inventé le pot de terre cuite. La résine était alors recueillie dans le pot attaché à l'arbre, avec une pointe et un crampon de zinc. Elle n'était plus souillée par le sable.

Avec la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865), les landes de Gascogne étaient devenues la seule région productrice de résine.



Au début du XXème siècle, les propriétaires de pins partageaient l'argent de la vente de la résine avec les résiniers qui travaillaient dans leurs forêts. La somme d'argent était divisée en 2 parts égales. Mais lorsque les prix grimpèrent, les propriétaires continuèrent à verser le même salaire aux résiniers, se gardant la plus grande part, sans tenir compte de cette forte hausse. Les résiniers réclamant la moitié de la somme se mirent en grève.

Dès 1950, la production de résine diminue, et la profession décline. Les bonnes récoltes n'étant pas certaines à cause des mauvaises conditions climatiques et les incendies, les difficultés du métier, les salaires, les débouchés économiques limités, l'accroissement de la concurrence avec la Chine et le Portugal et l'utilisation de produits chimiques remplaçant la résine, causent la quasi disparition de ce métier.

La récolte de résine étant interrompue, les gemmeurs ont dû s'adapter à de nouveaux métiers. Désormais l'avenir économique de la Forêt des Landes de Gascogne est orienté vers la production du bois et sa transformation industrielle. Depuis, le gemmage est pratiqué seulement dans la forêt littorale.

Dans les années 1970, les pins étaient résinés au moyen du gemmage activé : après pulvérisation d'un mélange d'eau et d'acide sulfurique, la résine était récoltée dans une poche plastique agrafée à l'arbre. En 1990, seulement 3500 hectares de pins ont été gemmés. ■

Programme de nos activités 2013 d'octobre à novembre rdv 13h30 Esplanade Dartiguelongue à Arès

Sorties	Conférences
Jeudi 17 octobre Randonnée à la Pointe du Cap Ferret	_
Jeudi 21 novembre Visite guidée du Musée d'Aquitaine 4,60 € par personne <u>S'inscrire</u>	_

Pour les inscriptions aux visites appeler le 05 56 60 08 27 ou au 06 13 57 88 92 ou par mail à l'adresse : f.weeber@orange.fr Les destinations programmées peuvent être modifiées en cours d'année.

	Co	otisations annuelles		
	Membre	individuel	Couple	
	Actif	12 €	18 €	
	Bienfaiteur	30 €	45 €	
NOM		Prénom		
Adresse				
Téléphone		E-mail		

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale Règlement des cotisations à l'ordre des « Amis du Littoral Nord-Bassin » BP 51 ARES 33740